

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **146 (2001)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

re supérieure. L'École d'officiers, dans sa formule actuelle, reste largement inadaptée à un tel enseignement.

Il y a beaucoup à dire sur le manque de traditions, de culture générale, historique et même militaire au sein de nos institutions. Il n'y a qu'à évoquer la baisse inquiétante de l'âge de nos cadres face à la troupe, ou la dissolution sans le moindre état d'âme d'unités de tradition au profit des circonscriptions numérotées que nous promet Armée XXI! Est-ce vraiment trop demander que l'ancienne brigade de montagne 10, devenue entre-temps division, retrouve son statut de brigade d'infanterie?

Si certains décideurs ont la mémoire courte, n'est-ce pas aussi dû au renoncement des historiens? En définitive, ce sont là des questions de principe, qui touchent chacun d'entre nous. Et tout commence à la base, puisque le *Regimental System*, où il existe malgré ses excès, est l'affaire des corps de troupe, pas des corps d'armées...

Gardons-nous donc du cloisonnement des disciplines. L'histoire militaire écrite exclusivement par des militaires ne vaut guère davantage que l'histoire de la médecine écrite par les médecins, que l'histoire du droit écrite par les juristes ou encore l'histoire des sciences et des techniques écrite par

les physiciens ou les ingénieurs. Ayons donc la flexibilité et le courage de nous ouvrir aux apports extérieurs.

Ce décloisonnement profitera d'ailleurs aux sciences militaires, qui ont un bagage considérable à apporter aux autres champs d'investigation: en matière de pédagogie ou de management, de culture, de technologie et d'histoire. On ne devient pas un génie en s'enfermant dans son coin. Nous ne parlons pas ici d'érudition, mais d'une base de connaissances solides sur laquelle peuvent se bâtir la fierté, la motivation, l'assurance, la crédibilité, les décisions de demain.

Plt Alexandre Vautravers



Devenez membre de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires!

Que vous soyez officier ou soldat, que vous ayez fait des études en histoire ou que vous soyez simplement intéressé par l'histoire militaire qui est en pleine évolution, l'**Association suisse d'histoire et de sciences militaires (ASHSM)** peut vous intéresser!

A l'intention de ses membres, l'**ASHSM** organise des excursions historiques (Monte Cassino et assermentation des gardes pontificaux en 1994), des colloques (*Souvorov en Suisse. 1799-1999* à Andermatt), des journées d'études (Payerne, le général Jomini et visite du simulateur F/A-18 en 2000). L'**ASHSM** participe également aux colloques annuels de la Commission internationale d'histoire militaire.

L'**ASHSM** propose à ses membres des réductions de prix sur ses publications et les actes de ses colloques. Les membres peuvent recevoir gratuitement la *Revue internationale d'histoire militaire*, la *Bibliographie internationale d'histoire militaire*, les *Actes des symposiums de Verte-Rive (CHPM)*, ainsi que le *Bulletin* de la Société suisse d'histoire.

La cotisation annuelle n'est que de Fr. 45.-!

Demandez donc un formulaire d'inscription à notre secrétaire général, Dominic Pedrazzini, Bibliothèque militaire, 3003 Berne (Tél. 031 324 50 98, fax 031 324 50 98, e-mail: dominic.pedrazzini@gsvbs.admin.ch)